



Fédération Française d'Etudes  
et de Sports Sous-Marins

Inscription sortie club : Bruxelles, les 12 et 13 Mars 2011

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION 10 Décembre 2010**

Chers plongeurs,

Comme tous les ans le club organise une à sortie Nemo 33 à Bruxelles. N'attendez pas pour vous inscrire et retournez-nous rapidement votre coupon d'inscription.

Afin de valider votre inscription nous vous demandons de bien vouloir accompagner le coupon réponse d'un chèque d'arrhes de 100 euros (50 euros pour les accompagnateurs) à l'ordre de l'ASCPS, le tout à l'adresse suivante : **Annie Le Melledo – SITN, 15 rue de Vaugirard - 75006 PARIS. 01 42 34 21 59 a.lemelledo@senat.fr**

Pour participer aux plongées, prévoyez IMPERATIVEMENT:

- Carte CMAS et Licence en cours de validité
- Certificat médical de moins d'un an
- Une pièce d'identité et une autorisation parentale pour les mineurs
- Ordinateur de plongée (location possible sur place)
- Prendre connaissance des conditions générales ci-jointes

Afin de faciliter les démarches et d'assurer les meilleurs tarifs, merci de nous retourner votre réponse avant le **10 décembre 2010**.

Souhaitant vous compter nombreux à nous accompagner, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Bureau.

Matthieu – 06.82.21.82.82

Sortie : **Bruxelles – NEMO 33** .....

Date : **les 12 et 13 Mars 2010** .....

Nom	Prénom	Niveau	Plongeur	Transport	Déjeuner	Hébergement
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nombre de plongeurs : ..... x 100 euros = .....

Nombre d'accompagnants : ..... x 50 euros = .....

**Total arrhes = .....**

Commentaires

Date et signature

### CONDITIONS GENERALES NEMO33

- 1- Le nombre de places réservées doit être respecté. Nous ferons notre possible pour permettre aux participants non prévus de plonger mais sous réserve des places disponibles. Dans le cas contraire, soit un nombre plus petit de participants que le nombre réservé, **nous compterons pour le groupe 1,00€ par plongeur manquant.**
- 2- Le parking est à DROITE du rond-point en venant de l'autoroute (250 places, gratuit, seule possibilité pour les caravanes et les « mobiles home » qui n'ont pas accès sur le parking autour du bâtiment).
- 3- **Par mesure de sécurité, les enfants de moins 12 ans n'ont accès ni à la piscine ni au bâtiment (accès au restaurant autorisé si accompagné). Attention, il ne sera pas fait d'exception ! Une carte d'identité prouvant leur âge peut être demandé pour justifier l'accès.**
- 4- Par mesure d'hygiène, les animaux domestiques n'ont pas accès au bâtiment.
- 5- La présence du groupe est souhaitée **une heure** avant la mise à l'eau. Attention, la grille du complexe NEMO33 ne s'ouvre qu'à 10h00 les samedis, dimanches et jours fériés et à 12h00 du lundi au vendredi (veuillez vérifier nos horaires d'hiver et d'été sur notre site web). La vérification des documents doit être terminée 30 minutes avant la mise à l'eau.
- 6- La preuve officielle des brevets (carte ou carnet de certification) et une pièce d'identité sont INDISPENSABLES pour plonger.
- 7- Les plongeurs non brevetés du système CMAS (LIFRAS, NELOS, FFESSM, VVW) **ou sans preuve de brevet** peuvent accéder uniquement accompagnés de Niv4, 4\*CMAS, au prix de **30€ Ils seront strictement limités à 5m de profondeur (un NIV4, 4\*CMAS par élève).**
- 8- Les plongeurs non brevetés des autres fédérations PADI, NAUI, IDEA, IDD, SSI...(brevet en dessous de OW ou assimilé) peuvent accéder au prix de **30€**, uniquement accompagnés d'un instructeur limité à 5m **(un instructeur pour 2 élèves).**
- 9- Si les plongeurs ne sont pas assurés, ils peuvent plonger A LEUR PROPRE RISQUE. NEMO33 ne vend pas d'assurance !
- 10- Les prix d'entrée sont sujets à modification. La réservation vous garantit un nombre de places d'entrée mais ne vous confirme pas un prix. Veuillez consulter le site internet pour connaître les dernières décisions en la matière.
- 11- Tous les paiements à NEMO33 se font **en espèces** (cash), par **Bancontact**, ou par **carte de crédit**.
- 12- N'oubliez pas la pièce de 0,50€ pour le casier du vestiaire.
- 13- **Le matériel indispensable** (que vous devez prendre avec vous) : maillot, serviette, un ordinateur par plongeur (une solution de location est possible à 3 euro/heure ou 5 euro pour la journée)
- 14- **Le matériel personnel autorisé** : palmes SANS CHAUSSON, masque, détendeur à fixation internationale (étrier) SI et seulement si, il est connecté à un ordinateur (vérifiez sur le site que les détendeurs personnels soient encore autorisés).
- 15- **Le matériel personnel interdit** : bouteille, gilet, détendeur à fixation DIN (même relié à un ordinateur), caméra de plongée, appareil photo avec flash externe, couteau, parachute de palier, ceinture de Plomb, chaussons, fusil sous-marin, scooter.
- 16- Les règles de plongée sont celles de votre fédération. Nous limitons le temps de séjour à 33m à 10 minutes maximum.
- 17- **Les pic-nics (nourriture et boissons) ne sont pas autorisés dans le bâtiment !** Le service se fait aussi sur la terrasse quand le soleil le permet.
- 18- Les barbecues ne sont pas autorisés sur le terrain de NEMO33 !